

AUX SECRETAIRES DES CLUBS DU HAINAUT

PROGRAMME TOURNOI

Nous demandons aux secrétaires du Hainaut de COMMUNIQUER LES INSTRUCTIONS RECUES AUX JUGES-ARBITRES DE LEUR CLUB

Le règlement de votre tournoi doit être envoyé à **Nicole LALLEMANT** par email (n.lallemant@aft-hainaut.be) et au plus tard un mois avant le début du tournoi.

Il **n'est plus nécessaire** d'envoyer les tableaux en **version papier** après le tirage au sort.

1. Mise à jour des résultats sur le WEB tous les jours.
2. Lorsque votre tournoi est terminé et avant de le clôturer, il est important de s'assurer que l'encodage des paiements a été fait correctement afin d'éviter les problèmes.
3. Le club doit terminer son tournoi pour le mardi soir sous peine de se voir appliquer une amende de 75 €.
4. Les documents concernant la redevance tournoi seront envoyés complétés directement aux responsables du club par Nicole LALLEMANT, il n'est donc plus nécessaire d'envoyer de documents à la clôture du tournoi.

La gestion du critérium est assurée par Nicole LALLEMANT. En cas de problèmes, merci de la contacter directement par email (n.lallemant@aft-hainaut.be)

Le Comité Régional du Hainaut